

s'attaquer aux problèmes qui se posent. Des tables rondes sur l'environnement et l'économie en sont un moyen. Elles existent à l'échelon de tous les ordres de gouvernement au Canada et cherchent à dégager un consensus à propos de questions cruciales liées au développement durable.

Créé en novembre 1992, le Projet de société vise actuellement à définir les contours d'une Stratégie nationale du développement durable. Tous les secteurs de la société canadienne y sont représentés et conjuguent leurs efforts afin de respecter les engagements que nous avons contractés au titre d'Action 21.

Les gouvernements

Tous les gouvernements ont élaboré des plans qui tiennent compte du changement vers le développement durable. Le Plan vert constitue le cadre stratégique et le plan d'action du Canada en faveur du développement durable. Depuis 1990, il a permis de financer de nombreuses activités qui appuient maintenant les engagements du Canada envers le programme Action 21.

Les gouvernements de chacune des provinces et de chacun des territoires ont aussi entrepris de nombreuses activités afin d'assumer leurs responsabilités découlant de la CNUED. Ils ont eu également recours à des mécanismes tels que le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) afin de contribuer à l'établissement de plans communs en vue d'assurer le suivi de la Conférence de Rio.

Bon nombre des objectifs énoncés dans Action 21 nécessitent une action à l'échelle locale. Les municipalités canadiennes agissent en ce sens, que ce soit isolément ou par l'intermédiaire d'organisations dont elles sont membres.

Dimension internationale

Le Canada continue de jouer un rôle important sur le plan international. C'est ainsi qu'il a concrétisé son programme d'«action à démarrage rapide» en ce qui concerne les conventions sur la diversité biologique et sur les changements climatiques. Il a mis vigoureusement l'accent sur les négociations en vue de la conclusion d'un accord permettant de gérer efficacement les stocks de poissons en haute mer. Doté de vastes forêts, le Canada s'emploie actuellement à élaborer des critères internationalement acceptés de gestion forestière. Il a d'ailleurs commencé à offrir à d'autres pays une assistance technique par l'intermédiaire de son Programme international des forêts modèles.

Orientations futures

Il importe de recueillir de l'information sur les questions touchant le développement durable. L'Institut international du développement durable (IIDD) du Canada est en train de mettre en place un système d'information qui permettra de suivre les activités liées à Action 21. Les gouvernements font de même pour ce qui est de leurs